

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par le vendeur auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels (« Les Clients ou le Client »), désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur (« Les Produits ») sur le site Internet « kisu-bzh.fr » .

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients.

Ces Conditions Générales de Vente sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet « kisu-bzh.fr » et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet à la date de passation de la commande.

Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du site Internet à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

ARTICLE 2 – Produits proposés à la vente

Les produits vendus par le Vendeur sont ceux figurant sur le Site au jour de sa consultation par le Client.

Les offres de Produits proposées sur le Site ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles. La disponibilité peut varier dans une même journée en fonction du niveau des ventes enregistrées par le Vendeur. Le Vendeur effectue sur le Site une mise à jour très fréquente des disponibilités, mais il ne pourra être tenu pour responsable si le stock n'est pas identique à celui indiqué sur le Site. En cas d'indisponibilité du Produit après passation de la commande par le Client, le Vendeur s'engage à l'en informer par courrier électronique dans les huit (8) jours à compter de la date de la commande et à indiquer au Client le délai d'attente pour la réception du Produit. Si le

Client le désire, il pourra demander l'annulation de la commande (remboursement par virement bancaire dans un délai de quatorze (14) jours) ou l'échange du Produit non disponible contre un autre Produit en contactant le Vendeur par email ou par téléphone aux coordonnées indiquées à l'article 4.

Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées sur le site internet « kisu-bzh.fr ».

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.

Chaque produit fait l'objet d'une description précise, comprenant la photographie, le prix, les tailles, les couleurs disponibles et les caractéristiques principales.

Les photographies des produits peuvent comprendre des différences minimales entre le produit et l'illustration, selon la résolution des couleurs de l'écran de l'ordinateur ou smartphone du Client.

Le Vendeur s'engage à livrer des produits conformes aux prescriptions légales et réglementaires de sécurité et de santé.

ARTICLE 3 – COMMANDE

3.1 Navigation à l'intérieur du Site. Le Client peut prendre connaissance des différents Produits proposés à la vente par le Vendeur sur son Site et naviguer librement sur les différentes pages du Site, sans pour autant être engagé au titre d'une commande.

3.2 Enregistrement d'une commande. Si le Client souhaite passer commande, il choisira les différents Produits auxquels il porte un intérêt, et manifestera ledit intérêt en cliquant sur la case « Ajouter au panier ». Sur le Site, à tout moment, le Client pourra :

- obtenir le détail des Produits qu'il a sélectionnés, en cliquant sur « Mon panier »,
- poursuivre sa sélection de Produits en cliquant sur « Retour à l'accueil »,
- terminer sa sélection de Produits et commander ces Produits en cliquant sur « Valider mon panier ».

Pour commander les Produits qu'il a ainsi choisis, après avoir cliqué sur « Finaliser ma commande », le Client devra s'identifier, soit en saisissant son adresse email et son mot de passe confidentiel, s'il a déjà créé son compte, soit en cliquant sur « S'inscrire » dans le cas contraire. Dans cette dernière hypothèse, le Client devra remplir avec exactitude le formulaire mis à sa disposition, sur lequel il devra indiquer les informations nécessaires à son identification et notamment ses nom, prénom, date de naissance, adresse e-mail. En outre, le Client devra fournir le mot de passe de son choix qui lui sera personnel et confidentiel et dont il aura besoin pour s'identifier ultérieurement sur le Site. Le Client est informé et accepte que la saisie de son adresse e-mail et de son mot de passe vaut preuve de son identité. Une fois le Client identifié, il devra valider l'adresse de livraison. Un bon de commande apparaîtra à l'écran, détaillant notamment : les nature, quantité et prix des Produits retenus par le Client, ainsi que le montant total de la commande, les coordonnées du Client, la date limite de livraison des Produits, l'adresse de livraison des Produits. Le Client pourra corriger les éventuelles erreurs avant de confirmer sa commande. Si tel est le cas, un nouveau bon de commande sera automatiquement édité.

3.3 Validation définitive de la commande. Après avoir pris connaissance du bon de commande, et une fois que l'ensemble des informations demandées aura été complété par le Client, ce dernier cochera la case d'acceptation des présentes conditions générales de vente et cliquera sur « Finaliser la commande ». Il devra alors choisir son mode de livraison « Valider la livraison »

ARTICLE 4 – Coordonnées du Vendeur

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :

Moriceau Samuel

5 rue du président john kennedy

Numéro d'immatriculation : 953 625 316

Mail : ContactKisuBzh@gmail.com

Tel : 0641115107

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, renforcée et complétée par le RGPD (règlement général sur la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse du Vendeur, mentionnée ci-dessus.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Produits proposés sur le site internet « kisu-bzh.fr ».

ARTICLE 5 – Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le site Internet “kisu-bzh.fr”, lors de l’enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d’éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur sur le site internet « kisu-bzh.fr ».

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu’indiqué sur le site internet « kisu-bzh.fr », le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Ils ne comprennent pas les frais de traitement, d’expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet « Terres de vanille.fr » et calculés préalablement à la passation de la commande.

Si le Client demande un mode d’expédition plus rapide ou plus coûteux que l’expédition standard, les frais supplémentaires de livraison, tels qu’ils apparaissent au moment de la validation de la commande par le Client, sont intégralement à sa charge. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l’achat, y compris ces frais.

ARTICLE 6 – Conditions de paiement

6.1 Lors de l'acceptation de la commande par le Vendeur, le Client s'engage à verser au Vendeur, l'intégralité du paiement.

A défaut, la commande ne sera pas traitée.

6.2 Le règlement de la commande s'effectue soit :

Par carte bancaire

Par « PayPal »

Par Virement Bancaire » : Les modalités de paiement par virement bancaire sont indiquées sur la page de récapitulatif de commande, une fois le mode de paiement sélectionné et validé. Le client devra indiquer une référence de commande lors de son virement.

ARTICLE 7 – Livraisons

La livraison s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle des Produits. Elle n'est possible qu'après confirmation du paiement par l'organisme bancaire du Vendeur.

Les produits commandés sont envoyés à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de sa commande, sous réserve que celle-ci soit comprise dans les zones de livraisons autorisées, précisées dans l'offre de vente.

En cas d'erreur ou omission du Client dans la communication de l'adresse de livraison, le Vendeur ne saurait être tenu pour responsable de l'impossibilité de livrer les produits commandés.

Le Vendeur s'engage à livrer les produits dans un délai maximal de sept (7) jours, à compter de la réception du paiement.

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Client est informé et accepte que le Vendeur puisse confier les opérations de livraison aux tiers de son choix.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés.

Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif. Si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai de 7 jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 L241-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas de non-conformité du Produit livré, le Vendeur – s'engage à y remédier ou à rembourser le Client, comme indiqué à l'article – « Responsabilité du Vendeur – Garantie ». Le Vendeur prend à sa charge les risques du transport et est tenu de rembourser le Client en cas de dommages causés pendant le transport.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder.

Nos articles étant soigneusement triés, contrôlés, emballés avant expédition, il appartient au destinataire de prendre toute réserve auprès du transporteur. Le Client est tenu de vérifier l'état des produits livrés. Il dispose d'un délai de 12 heures à compter de la livraison pour formuler par écrit (courrier postal ou courrier électronique,) toutes réserves ou réclamations pour non conformité ou vice apparent des Produits livrés (par exemple colis endommagé déjà ouvert ...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent

et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur.

Le Vendeur remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L 217-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes Conditions Générales de Vente (voir garanties, notamment).

ARTICLE 8 – DROIT DE RETRACTATION

8.1 Le Client dispose de la faculté de se rétracter du présent Contrat sans motif dans un délai de quatorze (14) jours francs, à compter du jour où le Client lui-même ou un tiers autre que le transporteur prend physiquement possession des Produits.

8.2 Notification du droit de rétractation. Le Client doit notifier sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté en utilisant un support durable (par exemple, courrier électronique à l'adresse suivante : ContactKisuBzh@gmail.com).

Le client recevra sans délai un accusé de réception de la rétractation.

Pour que ce délai de rétractation soit respecté, le Client doit transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

8.3 Effet de la rétractation. En cas de rétractation, le Vendeur remboursera au Client tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison initiaux sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où le Vendeur est informé de la décision de rétractation du Client. Le Vendeur procèdera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client aura utilisé pour la transaction initiale, sauf si le Client convient expressément d'un moyen différent. Ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. Le Vendeur se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'à ce qu'il ait reçu les Produits ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve d'expédition des Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

8.4 Modalités de retour. Les produits devront être retournés, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après la communication de la décision de rétractation. Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie les Produits avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

En tout état de cause, les produits devront être retournés à l'état neuf, dans leurs emballages d'origines et accompagnés de la facture.

Les produits doivent être retournés à l'adresse suivante :

5 rue du président john kennedy 56100 Lorient

La responsabilité du Client pourra être engagée en cas de dépréciation des Produits résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces biens, à savoir lorsque les articles sont retournés incomplets, abîmés, endommagés, utilisés ou salis. Dans cette hypothèse, le Vendeur se réserve la possibilité d'engager la responsabilité du Client et de demander le paiement d'une indemnité compensatrice proportionnée par rapport au prix d'achat desdits Produits.

En cas de rétractation, les frais résultants de l'acheminement des produits en retour resteront à la charge exclusive du Client.

ARTICLE 9 – GARANTIES

9.1. Les Produits fournis par le Vendeur bénéficient, conformément aux dispositions légales, de la garantie légale de conformité dans les conditions des articles L.217-4 et suivants du Code de la

consommation et de la garantie contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les Produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation, dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

9.2. Garantie légale de conformité

9.2.1. Article L217-4 du Code de la Consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

9.2.2. Article L217-5 du Code de la Consommation : le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

9.3. Garantie des vices cachés

9.3.1. Article 1641 du Code Civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

9.3.2. Article 1648 al 1er du Code Civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

9.4. Mise en œuvre

9.4.1. Toute demande de garantie légale au titre de la garantie de conformité ou des vices cachés doit être formulée auprès du Vendeur (Adresse : Société LA BOUTIQUE OFFICIELLE.COM, Garantie légale de conformité Service Client 69568 ST GENIS LAVAL CEDEX FRANCE / courriel : contact@laboutiqueofficielle.com) en qualité de garant de la conformité des Produits au contrat.

9.4.2. Garantie légale de conformité

Le produit vendu au Client est conforme, lorsqu'il respecte les critères prévus au contrat, lorsqu'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un tel bien, et lorsqu'il présente les qualités décrites avant la conclusion du contrat. Dans le cas particulier de la vente de vêtements, chaussures et accessoires de mode, ne constitue pas une non-conformité l'usure normale d'un produit consécutive à son utilisation et à son entretien par le Client. Il appartient au client de rapporter la preuve de la non-conformité qu'il invoque, en communiquant par écrit au vendeur tout élément d'appréciation utile.

Conformément aux dispositions de l'article L. 217-3 du Code de la consommation, le vendeur répond des éventuels défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien, qui apparaissent dans un délai de (2) deux ans à compter de celle-ci.

En cas de défaut de conformité avéré, le Client a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions prévues aux articles L. 217-8 et suivants du code de la consommation. Le Client peut choisir entre la réparation et le remplacement du Produit, sous réserve que ce choix n'entraîne pas un coût manifestement disproportionné compte tenu de la valeur du Produit ou de l'importance du défaut.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

9.4.3. Garantie des vices cachés

Si le Client décide de mettre en œuvre la garantie des vices cachés au sens de l'article 1641 du Code civil, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction de prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

9.5. Toute garantie est exclue en cas d'utilisation ou de stockage des Produits non conformes aux dispositions figurant sur la documentation attachée aux Produits.

9.6. Le Vendeur ne sera pas considéré comme responsable ni défaillant si il rapporte la preuve que le retard ou l'inexécution est consécutive à la survenance d'un cas de force majeure ou est imputable au Client.

ARTICLE 10 – RESERVE DE PROPRIETE

EN TOUT ETAT DE CAUSE, LE TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ DES PRODUITS COMMANDÉS AU PROFIT DU CLIENT NE SERA RÉALISÉ QU'APRÈS COMPLET PAIEMENT DU PRIX PAR CE DERNIER.

Le Client devra veiller à ce que l'identification des Produits soit toujours possible après leur livraison.

ARTICLE 11 – FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable si elle est empêchée ou retardée dans l'exécution de ses obligations pour cause de force majeure, résultant d'un événement imprévisible, irrésistible et extérieure à leurs volontés.

Notamment, en cas d'incendie, d'événements climatiques, de catastrophes naturelles, pandémie, ou tout autre accident ayant provoqué la destruction totale ou partielle de l'entreprise, une grève générale, le manque de force motrice ou de matières premières résultant d'une cause d'ordre générale.

En cas de force majeure, la livraison sera reportée à une date ultérieure après cessation de l'événement de force majeure, sans que le Client et le Vendeur ne puissent réclamer une quelconque indemnité, pour quelque préjudice que ce soit.

Si l'événement de force majeure dépasse une durée de quatre (4) semaines, chacune des parties aura la faculté de résilier le Contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, sans frais.

Dans ce cas, le Vendeur restituera les sommes versées par le Client lors de la passation de la commande, à l'exclusion de toutes autres indemnités dues par le Vendeur au Client.

ARTICLE 12 – CONTACT

Pour contacter le Vendeur, le Client peut envoyer un mail au Vendeur, à l'adresse suivante : contactkisubzh@gmail.com.

ARTICLE 13 – DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la gestion de la commande du Client, le Vendeur sera amené à traiter les données personnelles du Client dans les conditions définies dans sa politique de confidentialité. Le Client est donc invité à se rendre sur la page suivante "Insérer lien" afin de s'informer sur les conditions de traitement mis en œuvre.

ARTICLE 14 – PROPRIETE INTELECTUELLE

Tous les textes, commentaires, images et photographies de produits faisant l'objet d'une reproduction sur le site internet <https://www.kisu-bzh.fr/>, sont la propriété exclusive du Vendeur, et font l'objet d'une protection par le droit d'auteur.

Toute reproduction, même automatisée des pages de présentation des produits ou toutes autres pages du site, à des fins commerciales, est prohibée.

Seule est autorisée l'indexation automatique des pages du site résultant du référencement naturel dans les moteurs de recherche internet.

ARTICLE 15 – DISPOSITIONS GENERALES

15.1. Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

15.2. Les présentes CGV et le récapitulatif de la commande transmis au Client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les Parties.

15.3. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

15.4. Tout contrat conclu avec le Client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par le Vendeur pendant une durée de dix (10) ans conformément à l'article L213-1 du code de la consommation. Le Vendeur archivera ces informations afin d'assurer un suivi des transactions et de produire une copie du contrat à la demande du Client.

15.5. En cas de litige, le Vendeur aura la possibilité de prouver que son système de suivi électronique est fiable et qu'il garantit l'intégrité de la transaction.